



N3-1 Le suivi d'un compte fournisseur



Je lettre le compte du fournisseur SuperDiet au 30 novembre ?

COMPTE 401SUP00 - FOURNISSEUR SUPERDIET

Condition de règlement : sous 10 jours OU à réception de la facture avec escompte de 2 %

JNL	DATE	LIBELLÉ	Échéance	DÉBIT	Lt ?	CRÉDIT	SOLDE	ANALYSE du COMPTE
RAN	01/09	Solde au 31/08/20N			A	1200.00	-1200.00	Aucune anomalie
AC	04/09	Facture 2251	14/09		C	610.00	-1810.00	Aucune anomalie
AC	05/09	Facture 2268	15/09		B	215.00	-2025.00	Aucune anomalie
BQ	05/09	Règlement facture 2125		1200.00	A		-825.00	Aucune anomalie
AC	06/09	Facture 2270	16/09		F	559.00	-1384.00	Arrondi de règlement
AC	07/09	Facture 2272	17/09		H	1000.00	-2384.00	Escompte de règlement
AC	09/09	Facture 2278	19/09		E	900.00	-3284.00	Aucune anomalie
BQ	10/09	Règlement facture 2272		980.00	H	-2304.00		Escompte de règlement
AC	15/09	Facture 2290	25/09		D	756.00	-3060.00	Aucune anomalie
AC	17/09	Facture d'avoir A2278		200.00	E		-2860.00	Aucune anomalie
AC	18/09	Facture 2305	28/09			325.00	-3185.00	Facture impayée
BQ	21/09	Règlement facture 2268		215.00	B		-2970.00	Aucune anomalie
BQ	21/09	Règlement facture 2268		215.00	G		-2755.00	Double enregistrement
BQ	25/09	Règlement facture 2251		610.00	C		-2145.00	Aucune anomalie
BQ	26/09	Règlement facture 2290		756.00	D		-1389.00	Aucune anomalie
AC	27/09	Facture 2310	06/10			1011.00	-2400.00	Attendre l'échéance
BQ	27/09	Règlement facture 2278		700.00	E		-1700.00	Aucune anomalie
BQ	28/09	Règlement facture 2270		560.00	F		-1140.00	Arrondi de règlement
AC	29/09	Facture 2315	08/10			956.00	-2096.00	Attendre l'échéance
AC	29/09	Facture d'avoir A2315		102.00			-1994.00	Attendre l'échéance
OD	30/09	RECTIF 1 - Facture 2270			F	1.00	-1995.00	
OD	30/09	RECTIF 2 - Règlement facture 2268			G	215.00	-2210.00	
OD	30/09	RECTIF 3 - Règlement facture 2272		20.00	H		-2190.00	

Vérification



Pour aller plus loin Je passe les écritures comptables de régularisation du compte fournisseur

N° Rectif	JOURNAL DES ÉCRITURES DE RÉGULARISATION						
	JL	Date	Libellé de l'opération	Mouvement	Compte	Montant	
RECTIF 1	OD	30/09	Facture 2270	DÉBIT	658000	Charges diverses gestion courante	1.00
				CRÉDIT	401SUP00	Fournisseur SuperDiet	1.00
RECTIF 2	OD	30/09	Règlement facture 2268	DÉBIT	512000	Banque	215.00
				CRÉDIT	401SUP00	Fournisseur SuperDiet	215.00
RECTIF 3	OD	30/09	Règlement facture 2272	DÉBIT	401SUP00	Fournisseur SuperDiet	20.00
				CRÉDIT	765000	Escomptes obtenus	16.67
				CRÉDIT	445660	TVA déductible / ABS	3.33

Vérification



Pour aller plus loin Je mets à jour le compte du fournisseur en fonction des écritures comptables SuperDiet



Vérification



Imprimer en PDF